

Mesdames, Messieurs,

Avant tout, je vous remercie d'être là ce matin et excuser ceux qui nombreux, aussi je ne les citerai pas, n'ont pu être des nôtres.

Pourtant l'événement est d'importance. Nous inaugurons aujourd'hui les travaux de rénovation du 1<sup>er</sup> bâtiment construit par la commune de Pont de Buis et qui en est aussi le symbole puisqu'il fut de 1953 à 2009 siège de la mairie. Certains, m'a-t-on dit, ont craint qu'il soit détruit. Même si l'idée d'une belle esplanade devant une mairie neuve ait pu paraître attrayante, nous n'avons jamais envisagé la destruction de ce qui restera, je l'ai dit, le symbole d'années d'espérance et de lutte pour que Pont de Buis devienne enfin commune.

Parce qu'il en a fallu des années. Dans un premier temps, vous l'avez vu, les pont de buisiens ont construit une église et Pont de Buis fut d'abord une paroisse.

Puis la première guerre mondiale terminée, l'idée d'en faire une commune à part entière se fit jour. L'activité qui a régné à la poudrerie lors de cette guerre n'y est sans doute pas pour rien. L'accueil des milliers de femmes et d'hommes venus y travailler a dynamisé les commerces qui se sont multipliés, a nécessité de mettre en place une organisation urbaine autour de la gare et de la poudrerie, ce qui faisait de Pont de Buis une agglomération différente des deux bourgs ruraux

qu'étaient Quimerc'h et Saint Ségal. Cela vous avez pu le découvrir dans le livre qui a été édité pour le centenaire de la fin de la guerre en 2018. J'en profite pour remercier une nouvelle fois l'équipe qui s'est mobilisée pour que ce livre, essentiel pour la compréhension de notre commune, paraisse.

Les années ont passé, les tentatives se sont multipliées, même Jean Moulin, sous préfet de Châteaulin, s'y est attelé mais sans succès. Il a fallu attendre 1949 pour qu'enfin se concrétise cet espoir porté par plusieurs générations. Et la personnalité qui a réussi où tant d'autres avaient échoué est, bien sûr, Madame Suzanne Ploux. Femme du directeur de la poudrerie, elle s'est engagée dans la résistance puis en politique et, partant de cette réussite et de Pont de Buis désormais commune, elle a gravi les échelons de la vie publique jusqu'à devenir secrétaire d'état. Nous devons à Charline Marhic, 1<sup>ère</sup> demoiselle d'honneur de la reine des fêtes de Cornouaille 2018, d'avoir rappelé qui était Suzanne Ploux, sa personnalité, sa carrière et ses réalisations. Merci à elle d'avoir remis Suzanne Ploux en mémoire de ceux qui l'ont connue et fait découvrir à ceux, nouveaux habitants, qui ignoraient sa vie et son œuvre. Et félicitations encore à Charline pour son élection, son travail et l'aide qu'elle nous a apportée pour réaliser cette exposition.

Maintenant il est temps pour moi d'évoquer la nouvelle destination de ce bâtiment que nous venons de visiter.

Pendant quelques années, pratiquement 10 ans, nous ne lui avons pas trouvé de destination. Avec l'apparition de ces lieux de travail partagé, souvent appelés co-working, il nous est apparu que telle pouvait être la nouvelle vocation de notre ancienne mairie.

Pont de Buis lès Quimerc'h, puisque depuis la fusion de Pont de Buis avec Quimerc'h et Logonna Quimerc'h réalisée par Madame Ploux encore en 1965, a confirmé au fil des ans sa vocation industrielle. Quoi de plus naturel que de favoriser l'émergence de nouvelles activités avec ce lieu de rencontre de télétravailleurs, de créateurs d'entreprise, d'habitants ou de passagers en recherche de locaux dans notre commune ? L'idée s'est concrétisée après quelques mois de travaux ; travaux qui ont donné une nouvelle jeunesse à ce bâtiment. La communauté de communes de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime qui a la compétence économique, prendra en charge à l'automne prochain l'animation de cette antenne de la Flottille, nom donné aux espaces de travail partagé sur notre communauté de communes. Vous avez pu le voir, nous avons des bureaux, des lieux de travail partagé, des salles de réunion et un espace de convivialité où les échanges d'expérience seront,

n'en doutons pas, fructueux pour tous les participants.

Il me reste, avant de trop vous lasser, à vous donner quelques chiffres :

-le coût total des travaux s'est élevé à 490 372€ H.T.

Nous avons eu de l'Etat au titre de la Dotation de l'Etat aux territoires ruraux : 94 175€ et 66 262€ au titre du FNADT.

De la Région , nous avons une promesse de subvention de 135 600€ et de l'Europe une promesse de 75 000€.

Il resterait alors 119 335€ à la charge de la commune.

Merci aux organismes qui nous ont aidé à réaliser ce que je qualifierai de réussite totale en matière de rénovation. Vous avez visité les lieux, aussi je suis persuadé que vous partagez ce point de vue. Et enfin je citerai les entreprises qui ont réalisé les travaux.

Tout d'abord ENO Architectes, Xavier STOCQ, Claire du Crest et Juliette Gouley, puis SBC, ATIS, ALHYANGE, QUALICONSULT, SOCOTEC, DEM7, LARVOR, GUYOMARC'H, HETET, OPI, SALAÛN, HD Peinture, AQUATHIS et GERVAIS.

Merci à toutes ces entreprises, surtout à celles qui ont réalisé les travaux dans les temps et les délais, pour les autres merci quand même mais peuvent mieux faire.

Voilà, je vous invite à fêter dignement les 70 ans de notre commune, la mémoire de Suzanne Ploux et la renaissance de notre première mairie.  
Longue vie à notre commune et à notre futur espace de travail partagé.  
Merci à tous.